

Sur convocation du Maire en date du 28 novembre 2018, les membres du conseil municipal se sont réunis le 6 décembre 2018 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Marie-Odile DEFREERE-MILLER, Sandra DRILLET, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTES EXCUSEES : Laure DARRE (pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE), Nathalie DRON (pouvoir donné à Marie-Odile DEFREERE-MILLER),

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE Marie-Odile DEFREERE-MILLER

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation conseil municipal du 8 novembre 2018

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La Commune ne préempte pas :

- Une maison rue des Ducs de Lorraine vendue 215.000,00 €
- Une maison rue Pré le riche vendue 290.000,00 €

Point n°3 : Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion des Vosges

Le Centre de Gestion met en place une nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive à compter du 1^{er} janvier 2019. Celle-ci permettra d'assurer la pérennité de la surveillance médico-professionnelle des agents de la collectivité.

Le Conseil Municipal sollicite le Centre de Gestion pour bénéficier de cette prestation, autorise le Maire à conclure la convention correspondante et décide de prévoir les crédits correspondants au budget.

Point n°4 : Contrats groupes d'assurance Prévoyance et Santé

Le contrat Prévoyance mis en place par le Centre de Gestion arrive à échéance le 31 décembre 2019. La présence très limitée sur le terrain et l'effilochement du partenariat construit au cours des derniers mois ainsi que sa volonté d'augmenter les tarifs, amène le centre de gestion à remettre en concurrence le contrat santé.

Afin de permettre au Centre de Gestion de lancer les procédures de consultation, ce dernier demande à ce que le conseil municipal lui donne mandat. Ce que l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité.

Point n°5 : Charte d'engagement de lutte contre la pollution lumineuse

Le SCOT s'est engagé en 2015 dans la démarche de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte à travers la définition, notamment d'une Trame Noire, déclinaison de la Trame Verte et Bleue pour prendre en compte l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation au Maire de signer la charte telle qu'elle est présentée.

Point n°6 : Personnel contractuel chargé de l'environnement

Depuis le départ en retraite d'un agent technique il y a quelques années, la commune a eu recours essentiellement à des contrats aidés pour son remplacement. Le Maire propose au Conseil Municipal de rechercher une personne compétente et opérationnelle dans le domaine de l'environnement pour une embauche début d'année 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition pour une embauche à 35 heures par semaine.

Point n°7 : Projet « La maison des cités ouvrières »

L'association Maurice VISSA se propose pour l'achat d'une maison ayant appartenue à Mr VISSA située 1254 rue de la Gare à Darnieulles. Cette maison aurait une vocation culturelle, un lieu de souvenirs et d'informations type musée de la résistance. La maison a été estimée à 28.000,00 €.

Epinal Habitat, propriétaire des lieux demande l'avis de la commune. Le Conseil Municipal n'est pas intéressé par cette maison et ne s'oppose pas à ce projet et ce, à l'unanimité.

Projet n°8 : Compte rendu Conseil d'Ecole Maternelle

Effectif : 58 élèves pour 3 classes : 11 enfants en petite section, 24 en moyenne section et 23 en grande section.

Un photocopieur a été acheté pour l'école, la peinture de la classe de grande section a été effectuée ainsi que l'installation de jeux dans la cour. Deux caisses jaunes seront achetées pour faire le tri ainsi que des batteries pour les téléphones. Plusieurs petits travaux sont à prévoir à l'intérieur du bâtiment.

Point n°9 : Compte rendu Conseil d'Ecole Elémentaire

Effectif : 127 élèves pour 5 classes : 21 CP, 25 CE1, 30 CE2, 25 CM1-CM2, 26 CM1-CM2

Une demande de clés pour le petit portail est faite ainsi qu'une réserve de papier toilette dans chaque classe, un dépoussiérage complet une fois par an et le nettoyage de la cour avant chaque rentrée. A revoir tout le système informatique, le réseau internet. Qu'en est-il des 3 TBI manquants ? Un banc de la cour est cassé, les jeux extérieurs sont abimés, revoir la serrure des WC.

Informations et questions diverses

Subvention du Département : 5.904,00 € de subvention sont accordés à la commune dans le cadre des travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux.

Achat d'un terrain sur la commune de Bocquegney : par délibération du 14 juin 2018, la commune s'est engagée pour l'achat d'un terrain. Acte a été signé chez le notaire le 3 décembre.

Inspectrice d'académie : une rencontre a eu lieu avec le Maire dans le cadre soit d'un regroupement des deux écoles avec une seule directrice, soit laisser en l'état avec peut-être une fermeture de classe à la prochaine rentrée. Avis sera donné en début d'année pour le conseil municipal.

Horaires des écoles : l'école élémentaire propose de nouveaux horaires : 8h30-12h00, 13h30-16h00. Les enfants sont plus attentifs le matin. A voir !

Projet éolien sur la commune : une société propose le développement d'éoliennes sur le territoire de la commune. Cette compétence n'appartient plus à la commune mais à la CAE.

Demande d'une association : une association de théâtre dont la présidente réside à Darnieulles, demande la possibilité d'utiliser les locaux de la salle des fêtes afin de pouvoir faire leurs répétitions. Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'année 2019.

Vente de bois : des chênes provenant de la parcelle 21 pour un volume de 78 m3 seront mis en vente le 11 décembre prochain à Fléville les Nancy.

Bulletin municipal : distribution à compter du 17 décembre par les conseillers municipaux.

Association des Maires Ruraux : dans le cadre des actions des gilets jaunes, l'association demande que les mairies restent ouvertes le samedi 8 décembre 2018 afin de recueillir les doléances des personnes qui le souhaiteraient. Un avis défavorable est donné.

Navette de la Médiathèque Départementale : le budget de 1.50 € par habitant étant alloué pour les dépenses de la bibliothèque communale, le service de navette mensuelle sera toujours dispensé par la Médiathèque.

Courrier du Président de la République : aucun commentaire n'est fait sur le courrier du Président de la République qui a été distribué à tous les membres du conseil municipal.

Subvention de la CAE : une habitante de Darnieulles a reçu une subvention de 3.105,00 € dans le cadre du programme d'Intérêt Général « Lutte contre la précarité énergétique de l'habitat ».

Enquête INSEE : une enquête est réalisée sur les conditions de travail auprès de personnes résidant en France dont certains sur la commune.

Stage au secrétariat : un élève en seconde pro sera accueilli au secrétariat de Mairie pendant deux sessions de stage en 2019.

Randonnée Roller : le Club Unity Roller d'Epinal organise une randonnée roller dont la boucle passe par Darnieulles le 19 mai 2019. Un avis favorable est donné.

Vœux de la CAE : ils auront lieu le 18 janvier 2019 à 18h00 au Centre des Congrès d'Epinal.

Lot de nettoyage : le tirage au sort aura lieu le 19 décembre 2018 à 18h30 à la Mairie.

Invitations diverses : le Maire a reçu diverses invitations de la part de la CAE pour cette fin d'année.

Courrier d'une locataire d'un logement communal pour un problème de porte d'entrée.

Cérémonie du 5 décembre : sur le square des anciens combattants à Uxegney

Analyse d'eau : la dernière analyse d'eau sur le réseau est conforme

Une messe sera dite par Monseigneur BERTHET ce dimanche 9 décembre 2018 à 10h30 à Chaumousey. Le Maire y est invité.

Annonce du Maire : la réunion se termine sur une annonce du Maire qui met fin à son mandat en mars 2020.

Prochaine réunion de conseil municipal : jeudi 10 janvier 2019 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h40.